



# Mémoire prébudgétaire

---

Comité permanent des finances et des affaires  
économiques

Fred Hahn

Président

8 décembre 2016

## Syndicat canadien de la fonction publique

Le Syndicat canadien de la fonction publique (SCFP) de l'Ontario est le plus important syndicat de la province avec plus de 260 000 membres dans presque chaque collectivité et chaque circonscription de l'Ontario. Les membres du SCFP offrent des services qui aident à faire de l'Ontario un endroit fantastique où vivre. Les membres du SCFP travaillent dans cinq secteurs fondamentaux de notre économie pour offrir des services publics : les soins de santé, incluant les hôpitaux, les soins de longue durée et les soins à domicile; les municipalités; les conseils scolaires des réseaux séparés et publics; les services sociaux; et l'enseignement postsecondaire. Les membres du SCFP sont vos voisins. Ils offrent des soins à votre hôpital et à votre foyer de soins de longue durée. Ils offrent des soins à domicile à vos parents âgés. Ils s'occupent de la collecte du recyclage et des ordures sur le bord du chemin. Ils déneigent vos rues et coupent le gazon dans vos parcs et vos terrains de jeux. Ils produisent et transmettent votre électricité et, lorsqu'une tempête frappe au beau milieu de la nuit, ils rétablissent l'électricité. Les membres du SCFP enseignent à votre université et assurent que vos écoles de quartier sont propres et sécuritaires. Ils s'occupent de vos plus jeunes enfants dans les garderies et améliorent la qualité de vie des adultes souffrant d'un handicap de développement. Ils protègent les enfants à risque, ainsi que ceux souffrant de problèmes de santé émotionnelle et mentale.

Nos membres font ce travail chaque jour et, comme expérience collective, cela nous équipe pour apporter une contribution positive et éclairée aux discussions relatives au budget provincial et aux priorités des Ontariens. Nous appuyons le développement de collectivités saines et dynamiques et d'économies locales fortes, et une partie de cela peut être fait par l'entremise d'un budget provincial qui investit dans les gens et dans les services publics.

### Introduction

Dans l'Énoncé économique de l'automne du ministre des Finances, le gouvernement a encore une fois réitéré que la province aura un budget équilibré d'ici 2017-2018<sup>1</sup>. Peu après, le Bureau de la responsabilité financière a publié un rapport qui évaluait cette affirmation et concluait que cette projection est fondée sur des hypothèses beaucoup trop optimistes et qu'il est peu probable que le budget sera équilibré sans des réductions des dépenses ou des revenus plus élevés<sup>2</sup>. Les coupures dans les dépenses auront des conséquences profondément néfastes sur les services de qualité sur lesquels les gens comptent et, par conséquent, ne devraient pas être envisageables.

En Ontario, l'impôt sur le revenu des sociétés continue d'être inutilement bas, en termes absolus et comparatifs. Il y a de la place pour taxer et le gouvernement devrait s'en servir. Les

---

<sup>1</sup> Charles Sousa, ministre des Finances, *Favoriser l'essor de l'Ontario pour tous : Perspectives économiques et revue financière de l'Ontario 2016*, 14 novembre 2016.

<sup>2</sup> Bureau de la responsabilité financière, *Évaluer les perspectives financières de l'Ontario*, 28 novembre 2016.

augmentations d'impôt sur le revenu des sociétés n'auront pas un effet défavorable sur l'économie provinciale, mais l'austérité oui. Il y a une preuve irréfutable qui démontre que les périodes où les taux d'imposition sur le revenu des sociétés étaient relativement élevés correspondent en fait aux niveaux élevés de croissance économique, tandis que les périodes où les taux d'imposition sur le revenu des sociétés étaient bas sont en corrélation avec des périodes de croissance plus lente<sup>3</sup>. La prémisse selon laquelle des impôts bas promeuvent une croissance est fondée sur une idéologie dénudée de fondement. Cette idéologie doit être abandonnée au profit d'un solide cadre financier qui augmente suffisamment les revenus fiscaux pour offrir des services de qualité et qui redistribue la richesse.

Nous aimerions également souligner, encore une fois, que l'objectif du gouvernement qui est d'équilibrer le budget est artificiel. Il n'y a pas de crise du déficit ou de la dette. En fait, le ratio de la dette au PIB de l'Ontario est tout à fait gérable<sup>4</sup>. L'économie mondiale demeure vulnérable, tout comme l'économie de l'Ontario. Tenter d'équilibrer le budget trop rapidement en adoptant des mesures d'austérité ne fera qu'intensifier cette vulnérabilité.

Le ministre des Finances prévoit que l'économie de l'Ontario connaîtra une croissance moyenne de 2,2 % de 2016 à 2019. Mais cette moyenne est aussi élevée seulement parce qu'on prévoit qu'en 2016 la croissance sera de 2,5 %. On prévoit que les taux de croissance ralentiront à chaque année subséquente, soit à 2,2 % en 2017, 2,1 % en 2018 et 1,9 % en 2019<sup>5</sup>. Il est clair que le ministre reconnaît la faiblesse de la position économique de la province, même si les données sont présentées de manière avantageuse pour qu'elles semblent meilleures qu'elles ne le sont en réalité. Dans ce contexte, la mesure appropriée serait d'abandonner l'austérité, d'augmenter les dépenses sur les services publics et d'augmenter les impôts sur le revenu des sociétés pour payer pour ces dépenses. Changer de cap peut signifier un équilibre budgétaire retardé. Mais le budget sera éventuellement équilibré avec une approche anti-austérité, et la population de l'Ontario ne s'en portera que mieux.

Malgré l'abondance de preuves que l'austérité nuit au bien-être des gens et qu'elle compromet la croissance et le développement économiques<sup>6</sup>, ce gouvernement a maintenu son engagement à l'égard de ce projet politique raté.

L'austérité possède de nombreuses caractéristiques différentes, ayant toutes défini les politiques de ce gouvernement depuis au moins 2010. L'austérité est définie par des

---

<sup>3</sup> Jordan Brennan, *Do Corporate Income Tax Rate Reductions Accelerate Growth?* (Est-ce que les réductions du taux d'imposition du revenu des sociétés accélèrent la croissance), Centre canadien de politiques alternatives, novembre 2015.

<sup>4</sup> Sheila Block, *No Crisis on the Horizon: Ontario Debt 1990 – 2015* (Aucune crise à l'horizon : Dette de l'Ontario de 1990 à 2015), Centre canadien de politiques alternatives, janvier 2016.

<sup>5</sup> Charles Sousa, ministre des Finances, *Favoriser l'essor de l'Ontario pour tous : Perspectives économiques et revue financière de l'Ontario 2016*, 14 novembre 2016.

<sup>6</sup> <http://www.ieo-imf.org/ieo/pages/CompletedEvaluation227.aspx> (en anglais seulement).

compressions des dépenses qui prennent la forme de gels des dépenses et de réductions nominales et réelles des dépenses. Elle implique la restriction de la portée des activités gouvernementales, y compris la réduction des dépenses gouvernementales en pourcentage du PIB, et la célébration du fait que l'Ontario a les dépenses par habitant en matière de services publics les plus basses par rapport aux autres provinces. L'austérité, c'est dépouiller la population de ses biens et de ses services par l'entremise de la privatisation et de la sous-traitance. Les réductions des impôts, particulièrement pour les entreprises et les riches, définissent également ce mode de gouvernance, puisque ces coupures privent les coffres de l'État des ressources nécessaires et ajoutent des pressions supplémentaires pour réduire la taille de l'État. Tout bien pesé, l'austérité englobe un éventail de choix politiques qui diminuent le rôle de l'État, réduit les dépenses sur les programmes et profite principalement aux propriétaires de capitaux aux dépens de la classe ouvrière.

Une caractéristique des mémoires prébudgétaires du SCFP-Ontario a été la demande pour que l'on mette fin à l'austérité et que l'on adopte un programme complet afin de redistribuer la richesse en développant les services publics et en étendant la propriété publique. Nous faisons à nouveau cette demande. Pour la plupart d'entre nous, l'austérité est un échec et elle menace d'affaiblir davantage le potentiel économique de l'Ontario.

## **Revenus**

Il n'est donc pas étonnant que les revenus gouvernementaux seront la première question que nous aborderons. Cela a déjà été dit, mais il convient de le répéter, le gouvernement n'a pas de problème de dépenses, il a un problème de revenus. Le déficit budgétaire demeure, même après presque dix ans d'austérité. La population de l'Ontario continue de souffrir des politiques gouvernementales qui gèlent les dépenses, ou réduisent les dépenses en termes réels ou nominaux. Le déficit et le programme d'austérité sont directement liés à l'échec de ce gouvernement de taxer de façon appropriée.

Les réductions réelles des dépenses peuvent seulement avoir des effets néfastes sur les gens qui utilisent les services publics et les travailleurs qui les offrent. Les problèmes sont cependant beaucoup plus profonds. Les réductions réelles des dépenses des programmes enlèvent de l'argent à l'économie et contribuent à aggraver l'inégalité économique<sup>7</sup>. En fait, il est clair pour un large éventail d'économistes que l'inégalité économique est une entrave à la croissance économique<sup>8</sup>. Laisser le marché à lui-même ne fera qu'aggraver l'inégalité. La seule manière possible d'atténuer l'écart grandissant entre les riches et le reste d'entre nous est par l'entremise d'une action gouvernementale concertée.

---

<sup>7</sup> Institut Broadbent, *Les nantis et les démunis : L'inégalité profonde et obstinée au Canada*, septembre 2014.

<sup>8</sup> Centre canadien de politiques alternatives, « Do corporate income tax rate cuts fuel growth or just cash hoarding? » (Est-ce que les coupures aux taux d'imposition du revenu des sociétés alimentent la croissance ou seulement l'accumulation d'énormes montants d'argent?), 7 décembre 2015; OCDE, *Focus : Inégalités et croissance*, décembre 2014, <https://www.oecd.org/fr/els/.../Focus-Inegalites-et-croissance-2014.pdf>.

Améliorer les vies de la majorité des gens vivant en Ontario et créer les conditions pour une croissance économique plus stable nécessitent l'abandon des politiques de faible taux d'imposition irresponsables que ce gouvernement a adoptées pour des raisons idéologiques. Une augmentation immédiate des taux d'imposition des sociétés aux niveaux pré-2010 est nécessaire.

La pratique qui consiste à liquider des biens publics pour augmenter les revenus doit également être abandonnée. Au cours des dernières années, le gouvernement a déployé une panoplie de termes orwelliens pour la privatisation, y compris la « maximisation de la valeur des éléments d'actifs » et l'« ouverture de la propriété ». En réalité, ces termes signifient la « vente de la valeur des éléments d'actifs de la province » et le « resserrement de la propriété des actifs ». Une fois la valeur « déagée » de la façon dont le gouvernement le désire, elle est en fait transférée aux secteurs privés pour leurs propres intérêts. Prendre un actif qui appartient à toute la population de l'Ontario et en donner la propriété (en tout ou en partie) à un plus petit groupe de personnes, n'est pas une base élargie de propriété. Cela dérobe aux gens ce qu'ils ont mis des générations à bâtir pour le bien collectif – transférant le tout au secteur privé pour des intérêts privés limités. La privatisation des actifs nous empêche d'utiliser ces ressources pour le bien collectif. Finalement, cela rend toujours la gouvernance plus coûteuse.

De même, les pratiques qui consistent à utiliser les partenariats public-privé (PPP) et la sous-traitance des services doivent cesser. Tel que l'a mentionné la vérificatrice générale, les PPP ont coûté plus cher au gouvernement que si les projets avaient été financés et exploités par le secteur public<sup>9</sup>. La sous-traitance et la privatisation des services ne font qu'enrichir les propriétaires des entreprises qui obtiennent ces contrats, tout en dégradant la qualité des services et en diminuant la qualité des emplois des travailleurs qui offrent les services<sup>10</sup>.

### **Augmenter le financement pour les services publics**

Vous trouverez ci-dessous une liste de propositions pour des investissements dans les services publics. Dans plusieurs cas, nous soulignons des consultations en cours entreprises par le gouvernement. Bien que notre intention soit de continuer à présenter des mémoires dans le cadre de ces consultations, il est nécessaire d'inclure un commentaire à leur sujet dans ce mémoire prébudgétaire. Les consultations sur la Stratégie pour l'équité salariale entre les sexes, sur le Projet pilote portant sur le revenu de base, sur le Plan énergétique à long terme, sur l'Examen portant sur l'évolution des milieux de travail et d'autres identifieront plusieurs programmes qui doivent être financés si le gouvernement veut atteindre avec succès les objectifs qu'il s'est fixés. Mais ces consultations ne sont pas les seuls domaines sur lesquels des

---

<sup>9</sup> Rapport de la vérificatrice générale de 2014.

<sup>10</sup> Centre canadien de politiques alternatives – Bureau de la Saskatchewan, *Privatization Nation: The Canada-wide Failure of Privatization, Outsourcing and Public-Private Partnerships* (Nation de la privatisation : L'échec pancanadien de la privatisation, de l'approvisionnement extérieur et des partenariats public-privé), novembre 2015.

commentaires sont nécessaires. Des engagements de financement dans un éventail de domaines stratégiques sont nécessaires (ENGLISH : « is » SHOULD BE « are » AS THE SUBJECT IS « Funding commitments ») pour améliorer les services.

### **Financement pour régler l'écart salarial entre les sexes :**

La consultation sur la Stratégie pour l'équité salariale entre les sexes a entraîné plusieurs recommandations d'action de la part du gouvernement<sup>11</sup>. Bon nombre de ces recommandations nécessiteront des dépenses immédiates afin de réduire l'écart. Il est encourageant que le gouvernement se soit engagé à créer 100 000 nouvelles places accréditées en garderie en Ontario, ce qui aidera à répondre à la première recommandation découlant de la consultation sur la Stratégie pour l'équité salariale entre les sexes. L'engagement de dépenser de 1 à 3 milliards de dollars sur cinq ans devrait débiter par un investissement immédiat de 500 millions de dollars. Tous les investissements faits dans les services de garde devraient être pour la création de places dans des garderies publiques sans but lucratif, et ces places devraient être abordables pour toutes les familles afin de les rendre entièrement accessibles aux gens, peu importe leur revenu.

Mais la création de nouvelles places en garderie ne suffit pas. Un financement est nécessaire pour les garderies existantes qui se remettent difficilement de l'introduction d'un nouveau plan de financement préétabli, incluant des changements aux subventions salariales précédentes, et de l'introduction de la maternelle à temps plein. Une injection immédiate de 300 millions de dollars est nécessaire pour régler la crise actuelle dans le système.

L'équité salariale est un autre outil pour régler l'écart salarial entre les sexes. Un engagement à l'égard du principe de parité salariale pour un travail de valeur égale doit être accompagné par des transferts de fonds suffisants aux lieux de travail du secteur public afin d'assurer que les rajustements au titre de l'équité salariale ne soient pas faits aux dépens des services ou des emplois. Sans le financement complet des obligations en matière d'équité salariale, les employeurs du secteur public se retrouvent dans une situation sans issue (ENGLISH : « nowin » SHOULD BE « no win » NO?) dans laquelle ils ne réussissent pas à répondre aux obligations en matière d'équité salariale (enfreignant ainsi les droits de la personne des femmes) ou doivent réduire les services et les emplois, ce qui affecte négativement ceux qui reçoivent les services, ainsi que les travailleurs.

### **Projet pilote portant sur le revenu de base :**

Dans le budget de 2016-2017, le gouvernement a annoncé l'introduction d'un Projet pilote portant sur le revenu de base. L'objectif déclaré du projet pilote était de « savoir si un revenu de base donnerait lieu à une prestation plus efficace du soutien au revenu, renforcerait les liens

---

<sup>11</sup> Comité directeur de la Stratégie pour l'équité salariale entre les sexes, *Rapport final et recommandations*, juin 2016.

avec le marché du travail et entraînerait des économies dans d'autres domaines tels que les soins de santé et l'aide en matière de logement<sup>12</sup> ». Il y a une grande partie de cette approche qui est peu judicieuse. Premièrement, le principal objectif de toute approche de soutien du revenu devrait être l'élimination de la pauvreté. Le Projet pilote portant sur le revenu de base est plutôt destiné à trouver des solutions plus efficaces dans l'administration du soutien du revenu et d'autres programmes, comme les soins de santé et le logement. Prioriser des solutions plus efficaces minera les objectifs de réduction de la pauvreté.

De même, l'objectif qui est de « trouver des solutions efficaces » entraîne la conclusion qu'une grande priorité du gouvernement est de couper, en termes absolus ou réels, les budgets pour d'autres ministères. Des coupures de cette nature sont destructrices pour la qualité globale des services publics et le rôle qu'ils jouent dans la réduction de l'inégalité économique. Ces coupures sont toujours ressenties plus intensément par des personnes vivant dans la pauvreté. Les coupures dans les dépenses des programmes (avec les coupures inévitables à la qualité des services) mineront la stratégie globale de réduction de la pauvreté. Bien qu'une augmentation des revenus puisse faire une différence dans la vie des personnes vivant dans la pauvreté, des améliorations beaucoup plus importantes dans leur vie sont faites par l'entremise d'un système rigoureux de services publics (soins de santé, logements, services de l'emploi, services de garde, transport public, éducation, etc.). Si le coût de l'augmentation des transferts en argent aux individus est des coupures à d'autres budgets, le résultat probable sera une aggravation de la réelle pauvreté parce que l'argent supplémentaire ne suffira pas (et ne pourra pas suffire) pour compenser intégralement les coûts additionnels des services que devront assumer ces personnes vivant dans la pauvreté. Nous appuyons l'augmentation des transferts en argent aux individus. Mais ces augmentations doivent être jumelées à des améliorations aux services publics, ce qui nécessitera une augmentation du financement pour ces services.

Le document de travail de Hugh Segal sur le revenu de base indique que la portée du projet pilote sera incroyablement limitée. La recommandation de M. Segal de mener un projet pilote dans trois sites de saturation et dans un site d'essai contrôlé randomisé (ECR)<sup>13</sup> signifie en fait que l'on refusera de réelles augmentations à leurs revenus à la majorité des prestataires de l'aide sociale pendant une période pouvant aller jusqu'à quatre ans (quatre mois pour la conception du projet après le processus de consultation, trois ans pour la période d'essai, puis une période indéterminée pour l'évaluation du projet pilote).

Selon la conception que M. Segal a recommandée, une période d'essai n'est pas nécessaire. Il est axiomatique que l'augmentation des revenus des gens les aidera à mieux subvenir à leurs besoins quotidiens. Et le gouvernement a toujours eu la capacité de faciliter l'accès à l'aide sociale et d'éliminer les obstacles à l'emploi pour les prestataires de l'aide sociale. Ces mesures peuvent être prises immédiatement.

---

<sup>12</sup> Budget de l'Ontario pour 2016-2017.

<sup>13</sup> Hugh D. Segal, *À la recherche d'une meilleure solution : Projet pilote portant sur le revenu de base pour l'Ontario*, août 2016.

Mais seulement augmenter le revenu de l'aide sociale ne suffira pas. Les services offerts par les employés du programme Ontario au travail et du Programme ontarien de soutien aux personnes handicapées (POSPH) sont inestimables afin d'améliorer la vie des prestataires de ces programmes. Le document de travail de Hugh Segal fait valoir que pour le projet pilote, il ne devrait pas y avoir de réduction du personnel dans les bureaux du programme Ontario au travail et du POSPH et que les charges de travail des membres du personnel dans ces bureaux devraient être modifiées pour inclure l'offre d'un certain nombre de services différents pour les clients. Augmenter les services ajoutera des avantages matériels pour les clients et contribuera à améliorer la stratégie de lutte contre la pauvreté.

On doit reconnaître qu'il y a de nombreux autres services qui doivent être offerts afin de lutter contre la pauvreté. Il doit y avoir une stratégie pour offrir un logement abordable à tout le monde, peut-être fondée sur la base de logements à loyer proportionné au revenu. Laisser le logement au secteur privé fait en sorte qu'il est impossible d'assurer qu'il y a suffisamment de logements abordables disponibles. Simplement transférer de l'argent aux individus ne les protégera pas contre un marché qui continue d'établir un prix pour les logements qui reste hors de leur portée. Nous appuyons des augmentations aux paiements de l'aide sociale, mais il doit être reconnu qu'un rôle actif de la part du gouvernement dans la création de logements abordables est également nécessaire.

De plus, les gens ont besoin d'avoir accès à un transport en commun abordable afin d'avoir pleinement accès à leurs collectivités. Les augmentations des tarifs et les réductions aux services nuisent aux personnes et aux familles à plus faible revenu. L'accès à des services de garde abordables est un élément nécessaire pour lutter contre la pauvreté, particulièrement la pauvreté que vivent les femmes. Un accès à l'éducation et à la formation doit être plus abordable afin de donner aux personnes vivant dans la pauvreté un accès au développement des compétences qui amélioreront leur capacité à être concurrentiels sur le marché du travail. Il est plus efficace d'offrir un financement aux prestataires de services pour rendre l'éducation et la formation abordables que de s'attendre à ce que les transferts d'argent puissent couvrir efficacement le coût.

Tout compte fait, les services publics offrent une stratégie plus efficace pour lutter contre la pauvreté que les transferts d'argent directs aux individus. Ils offrent un accès à ce dont les gens ont besoin, selon ce qui leur convient, de façon rentable. Supposer que les gens peuvent payer pour tout ce dont ils ont besoin avec un revenu qui est encore sous le seuil de pauvreté (d'après la recommandation de M. Segal que le revenu de base devrait être établi à 75 % de la Mesure de faible revenu) est erroné et ridicule.

On doit également mentionner qu'une augmentation du revenu de base (I THINK THE WORD « increase » IS MISSING AFTER « It also needs to be noted that BI » - ADDED IN FRENCH), ou de meilleurs paiements du programme Ontario au travail et du POSPH, ne doivent pas se faire aux dépens d'une action gouvernementale sur l'amélioration des normes d'emploi et de travail, ou sur des programmes de création d'emplois. Un des objectifs du projet de revenu de base est



d'inciter les prestataires de l'aide sociale à trouver un emploi rémunéré. En l'absence d'une stratégie du plein emploi, ces travailleurs chercheront des emplois dans un climat où le taux de chômage se situe à 6,5 % et où les taux de sous-emploi sont élevés. Introduire plus de personnes sur le marché du travail empêchera l'augmentation des salaires. La conséquence de ce modèle de revenu de base pourrait faire en sorte qu'il soit plus difficile pour toutes les familles de la classe ouvrière de gagner un salaire suffisant.

En l'absence de normes d'emploi et de travail strictes, et à la lumière des conséquences qui empêcheraient l'augmentation des salaires qu'aurait l'introduction de plus de travailleurs sur le marché du travail, une augmentation **(I THINK THE WORD « increase » IS MISSING AFTER « It also needs to be noted that BI » - ADDED IN FRENCH)** du revenu de base (ou de meilleurs paiements du programme Ontario au travail et du POSPH) agiront probablement comme une forme de subvention aux employeurs qui versent des bas salaires. C'est-à-dire que les pressions pour augmenter les salaires dans la majeure partie de l'économie seront atténuées par les transferts en argent de la part du gouvernement. Afin d'éliminer le risque de subventionner les employeurs qui versent de bas salaires, le gouvernement devrait également augmenter le salaire minimum à 15 \$ de l'heure, l'indexer à l'inflation et le revoir régulièrement afin d'assurer qu'il est juste. Qui plus est, le gouvernement devrait entièrement mettre en œuvre nos recommandations contenues dans l'Examen portant sur l'évolution des milieux de travail afin d'améliorer les normes d'emploi et de travail. Ces mesures permettront d'assurer que les travailleurs gagnent un salaire suffisant et bénéficient d'une meilleure sécurité au travail, ce qui est nécessaire pour une stratégie globale de lutte contre la pauvreté.

### **Services sociaux municipaux :**

Tel que discuté dans la section sur le projet pilote concernant le revenu de base, les membres du personnel du programme Ontario au travail offrent des services de qualité aux prestataires de l'aide sociale qui vont au-delà de simplement offrir un accès aux transferts en argent. Le temps passé avec des clients offre le soutien nécessaire. Le financement pour les services sociaux municipaux doit inclure un financement accru pour les municipalités, des gestionnaires des services municipaux regroupés et des conseils d'administration des districts des services sociaux pour davantage de temps de planification des cas en personne avec les prestataires de l'aide sociale. De plus, le gouvernement devrait consacrer des ressources additionnelles aux services de l'emploi du programme Ontario au travail afin que les chômeurs ontariens aient accès à des services de qualité, accessibles et individualisés qui aideront leur retour sur le marché du travail.

Dans le cadre d'un plan de lutte contre la pauvreté global, les gouvernements devraient s'engager à augmenter de 55 % immédiatement les taux du programme Ontario au travail et du Programme ontarien de soutien aux personnes handicapées afin de les ramener au même pouvoir d'achat qu'ils avaient en 1994, soit avant les coupures massives qui ont été faites aux taux. Nous encourageons également le gouvernement à rendre l'aide sociale plus accessible en éliminant les exigences excessivement restrictives en matière d'accessibilité.

### **Services aux personnes atteintes d'un handicap de développement :**

Les budgets de fonctionnement des agences pour l'intégration communautaire de l'Ontario sont gelés depuis plus de cinq ans. Un gel du financement est, en réalité, une réduction budgétaire puisque les coûts augmentent annuellement avec l'inflation. Dans le budget de 2014, le gouvernement a fait un investissement de 810 millions de dollars dans les services aux personnes atteintes d'un handicap de développement sur trois ans. Cependant, plus de la moitié de cet argent a servi à du financement individualisé et à du financement axé sur les projets pour l'innovation et l'emploi. Aucune partie de cet investissement n'a servi aux budgets de fonctionnement des agences. Le financement pour les agences doit être augmenté afin de répondre au besoin des clients pour des services de qualité.

Ce gel a exercé des pressions sur les programmes de services aux personnes atteintes d'un handicap de développement et sur les services et fait en sorte qu'il est difficile pour le personnel offrant du soutien direct de favoriser l'inclusion des personnes qui reçoivent du soutien dans leurs collectivités. Cela a entraîné des réductions de personnel et plus de travail à temps partiel résultant en une qualité et une continuité des services réduites. Nous souhaitons fortement que le budget de l'Ontario de 2017 augmente le financement des agences de services aux personnes atteintes d'un handicap de développement de 5 % par année au cours des trois prochaines années afin de régler la crise relative au financement. De plus, nous exhortons le gouvernement à créer un fonds consacré à l'équité salariale pour le secteur parapublic afin de favoriser la conformité avec les lois en matière d'équité salariale. Des années d'austérité gouvernementale ont fait en sorte qu'il est extrêmement difficile pour les employeurs de répondre à leurs obligations sans couper dans les services et le personnel.

Le manque d'investissement a également entraîné la continuation d'une liste d'attente qui contient le nom de 12 000 personnes pour des services en établissement, ce qui est scandaleux. Un des principes directeurs du rapport final du Comité spécial des services aux personnes ayant une déficience intellectuelle était qu'il n'y ait plus de listes d'attente. Malheureusement, on s'est à peine attaqué à la liste d'attente pour les services en établissement depuis la publication de ce rapport en juillet 2014. Le coût de l'élimination de la liste d'attente pour le soutien en établissement est estimé à un maximum de 1,2 milliard de dollars par année. Nous exhortons le gouvernement à mettre en place un plan concret avec des augmentations annuelles du budget afin d'éliminer la liste d'attente pour des services en établissement.

### **Organismes communautaires :**

Les pratiques relatives aux emplois précaires se sont étendues dans tout le secteur des organismes communautaires en raison de la baisse des transferts de nombreux ministères provinciaux, dont le ministère des Services sociaux et communautaires, le ministère de la Santé et des Soins de longue durée, le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Formation professionnelle, le ministère des Services à l'enfance et à la jeunesse et le ministère de la Sécurité communautaire et des Services correctionnels. En conséquence, les travailleurs de

première ligne sont de plus en plus vulnérables. Cela affecte la continuité et la qualité des services sociaux importants qui sont offerts à la population. Cela est également contraire aux objectifs déclarés de l'Examen portant sur l'évolution des milieux de travail afin de régler les problèmes causés par une précarité accrue des emplois.

**ENGLISH : ADD A SPACE BETWEEN THESE TWO PARAGRAPHS**

En tant que principal bailleur de fonds, le gouvernement de l'Ontario a un rôle primordial à jouer pour assurer un travail décent aux travailleurs des services sociaux, ainsi que des programmes et des services de qualité. Le gouvernement doit augmenter immédiatement les allocations provinciales accordées aux organismes communautaires de cinq pour cent par année afin d'aider à compenser pour les années où le financement était insuffisant et où il y a eu des pertes en raison de l'inflation. Il sera également nécessaire de fournir un financement de base aux organismes de services sociaux de l'Ontario et d'assurer à ces organismes un financement durable par l'entremise de contrats à long terme.

### **Sociétés d'aide à l'enfance :**

Des accords de responsabilisation avec des budgets équilibrés obligatoires font en sorte qu'il est difficile pour de nombreuses sociétés d'aide à l'enfance (SAE) de satisfaire à leur mandat qui est de protéger les enfants. Le rapport de 2015 de la vérificatrice générale précisait que près de la moitié des SAE de l'Ontario ont reçu une moyenne de 4,5 % de moins en financement en 2013-2014 qu'en 2012-2013. En fait, les budgets des SAE ont augmenté de seulement 1 % depuis 2010 malgré les coûts plus élevés du transport, de l'électricité et de l'eau chaque année en raison de l'inflation.

La province doit augmenter le financement des SAE et revoir son modèle de financement pour assurer un réseau de soutien solide pour les enfants et les familles de la province. Pour les familles de l'Ontario, les mises à pied, les augmentations du nombre de cas et les coupures aux programmes mêmes qui ont été conçus pour garder les familles ensemble doivent cesser. La province doit réinvestir dans la protection de l'enfance avec une optique particulière pour la prévention et les services de protection, et ce afin de renverser les coupures et les fermetures temporaires. Nous demandons précisément au gouvernement d'injecter un montant additionnel de 100 millions de dollars pour financer les sociétés d'aide à l'enfance.

### **Soins de santé :**

Le manque de financement dans les soins de santé a engendré des problèmes dans les hôpitaux, les soins de longue durée et les soins à domicile. Le rapport de 2016 de la vérificatrice générale a identifié les longues listes d'attente dans les salles d'urgence, ainsi que pour des interventions chirurgicales<sup>14</sup>. Malgré les récentes augmentations gouvernementales pour le

---

<sup>14</sup> Rapport de la vérificatrice générale, 2016.

financement des hôpitaux, le mal a été fait au système par des années de réelles coupures qui ont entraîné l'absence d'augmentation suffisante des budgets afin de suivre le rythme des taux d'inflation plus élevés dans le secteur des soins de santé.

Il doit y avoir une augmentation d'au moins 6 % dans tout le financement des soins de santé dans ce budget pour tenir compte des coûts en hausse. Un financement supplémentaire sera nécessaire pour compenser pour des années de manque de financement afin d'aider à réparer les dommages causés par des années d'austérité. Il sera également nécessaire de financer les soins de longue durée de manière suffisante afin de prévoir un minimum de quatre heures de soins par résident. Une littérature abondante a été écrite pour étayer qu'un minimum de quatre heures de soins est nécessaire pour offrir des services de santé adéquats et d'autres services aux résidents<sup>15</sup>. Une attention particulière devra également être portée aux soins à domicile puisque les transferts des hôpitaux et des établissements de SLD ont signifié que les augmentations actuelles (au-dessus de la moyenne) dans le financement ont en fait entraîné des coupures dans les soins, avec les patients dont les cas sont moins graves qui perdent des soins. Ça doit cesser.

### **Conseils scolaires :**

Les transferts aux conseils scolaires continuent d'être fondés sur un plan de financement préétabli incorrect, dont les origines remontent à l'ère de Mike Harris. Ce modèle de financement n'a pas fourni les ressources adéquates aux écoles de la province. Hugh Mackenzie identifie plusieurs problèmes importants avec le plan de financement préétabli. Il est fondé sur une notion archaïque de ce qui devrait être financé, se concentrant sur la lecture, l'écriture et les mathématiques, mais ne finançant pas adéquatement tout le reste qui est nécessaire pour un système d'éducation au 21<sup>e</sup> siècle (par exemple : les arts, les bibliothèques, les sorties éducatives, etc.). Bien que le financement ait augmenté de 20 %, en réalité, depuis 2003, le gouvernement n'a pas financé entièrement de nouveaux mandats, y compris la maternelle à temps plein et les classes moins surchargées, ce qui a exercé des pressions sur le système en général. Qui plus est, le plan de financement préétabli ne tient pas compte des réelles

---

<sup>15</sup> Donna Bains et Pat Armstrong (ed.), *Promising Practices in Long Term Care: Ideas Worth Sharing (Pratiques prometteuses dans les soins de longue durée : Des idées qui valent la peine d'être communiquées)*, Centre canadien de politiques alternatives, 2015-2016, <https://www.policyalternatives.ca/publications/reports/promisingpractices-long-term-care> (en anglais seulement); Pat Armstrong et Tamara Daly, *There Are Not Enough Hands: Conditions in Ontario Long Term Care Facilities (Il n'y a pas suffisamment de personnel : Conditions dans les établissements de soins de longue durée de l'Ontario)*, July 21, 2004; *Re-Imagining Long Term Care: An International Study of Promising Practices (Revoir les soins de longue durée : Une étude internationale sur les pratiques prometteuses)*, <http://reltc.apps01.yorku.ca/> (en anglais seulement).

différences entre les conseils et, finalement, offre, en conséquence, un financement inadéquat<sup>16</sup>.

Le sous-financement du système d'éducation de la maternelle à la 12<sup>e</sup> année a entraîné un soutien inadéquat de l'éducation spécialisée, laissant les élèves vulnérables sans les ressources dont ils ont besoin<sup>17</sup>. Il est largement reconnu que les conseils ne reçoivent pas le financement total pour l'éducation spécialisée. Les écoles sont confrontées à un important problème d'entretien différé, qui nécessite 15 milliards de dollars juste pour réparer ce qui doit être réparé impérativement<sup>18</sup>. L'entretien différé des édifices, des systèmes de chauffage et de climatisation et autres crée des environnements hostiles à l'apprentissage et exercent des pressions inutiles sur les élèves.

Le manque de fonds a exercé des pressions sur les conseils afin qu'ils ferment des écoles comme mesure d'économie de coûts. La fin du financement complémentaire pour les écoles avec moins qu'un taux d'inscription maximal a exercé des pressions supplémentaires sur les conseils scolaires et incite les commissaires à fermer des écoles aux dépens des enfants. La fermeture d'écoles a des conséquences négatives pour les élèves, dont la perte de relations avec les pairs et les membres du personnel et de longs trajets vers leurs nouvelles écoles. De longs trajets en autobus enlèvent du temps aux élèves (entraînant souvent un trajet d'une heure le matin et à nouveau l'après-midi), les empêchant de participer à des activités parascolaires à l'école ou à profiter de leur temps personnel en dehors des heures d'école. Le gouvernement doit mettre fin à la pratique du sous-financement afin de forcer des fermetures d'écoles.

### **Enseignement postsecondaire :**

Le financement actuel des universités est presque entièrement dicté par le nombre d'inscriptions. Les universités reçoivent des transferts fondés sur le nombre d'étudiants inscrits. Bien que ce modèle ait été critiqué par de nombreuses parties intéressées, ces critiques seraient fortement réduites si le financement par étudiant était augmenté systématiquement. Une révision complète du modèle de financement de l'enseignement postsecondaire n'est pas forcément nécessaire, mais des transferts plus directs du gouvernement aux universités sont

---

<sup>16</sup> Hugh Mackenzie, *Harris Era Hangovers: Toronto School Trustees Inherited Funding Shortfall* (Les maux de tête causés par l'ère Harris : Les commissaires des écoles de Toronto ont hérité d'un manque de financement), CCPA, février 2015.

<sup>17</sup> People for Education, « Special Education (excerpt from the 2015 annual report) » (Éducation spécialisée (extrait du rapport annuel de 2015), <http://www.peopleforeducation.ca/wp-content/uploads/2015/07/special-education-2015.pdf> (en anglais seulement).

<sup>18</sup> Fix Our Schools, « If you believe your child's school is in good shape ... you may be surprised » (Si vous croyez que l'école de votre enfant se porte bien ... vous pourriez être surpris), 9 novembre 2015, <http://fixourschools.ca/2015/11/09/if-you-believe-your-childs-school-is-in-good-shape-you-may-be-surprised/> (en anglais seulement).

nécessaires. Tout examen du modèle de financement doit être fait avec la pleine participation des syndicats et des étudiants pour trouver des améliorations qui bonifieront les services, assureront des environnements de travail et d'apprentissage de qualité et assureront que de bons emplois sont offerts dans le secteur de l'enseignement postsecondaire.

Il est clair que l'examen actuel du financement des universités effectué par le gouvernement est motivé par un désir de commercialiser davantage l'accès aux universités et de transformer davantage les établissements en sociétés. La proposition pour le nouveau plan de financement préétabli est axée sur des paramètres et une politique fondée sur les résultats, ce qui est simplement de faciliter le contrôle provincial sur les mécanismes de financement internes des universités en harmonisant le financement par subvention avec les ententes de mandat stratégique. La commercialisation de l'enseignement postsecondaire s'avérera un obstacle à l'accès pour bon nombre d'étudiants et elle mine l'intégrité de l'enseignement supérieur et de la recherche. L'enseignement postsecondaire devrait être utilisé pour le bien collectif, non pas pour les profits des entreprises privées. Lorsque commercialisées, l'éducation et la recherche seront axées sur ce qui est rentable, non pas sur ce qui sert l'intérêt public.

Le gouvernement doit aborder la question du financement dans les universités. Cependant, l'objectif devrait être d'augmenter le financement substantiellement afin de réduire les frais en général. Finalement, cela devrait entraîner un enseignement postsecondaire sans frais d'utilisation (c'est-à-dire des frais de scolarité). Le financement doit également être suffisant pour maintenir des services de grande qualité, dont l'enseignement, les services de soutien et l'entretien. Le financement doit être basé sur le maintien, à l'interne, de l'offre de tous les services. On devrait interdire aux universités de donner des contrats en sous-traitance et de faire de l'approvisionnement extérieur. Les fonds publics ne devraient pas être utilisés pour réduire les salaires des travailleurs les plus vulnérables sur les campus.

### **Financement pour un plan énergétique entièrement public :**

Il y a présentement un autre examen du Plan énergétique à long terme de la province. Le SCFP-Ontario présentera également un mémoire dans le cadre de cette consultation, offrant une réponse exhaustive au document de travail, mais il y a des questions qui doivent être abordées ici. Avant tout, le gouvernement doit mettre un terme à ses plans qui consistent à continuer de privatiser Hydro One et doit se servir de son pouvoir législatif et de taxation pour décourager la vente des compagnies locales de distribution. L'électricité publique est un élément central de la capacité de payer du système et des plans de développement économique de l'Ontario. Ce fut le cas pendant plus de 100 ans. Garder les services d'électricité publics est un élément nécessaire pour compenser pour l'augmentation des coûts.

Les investissements dans les sources d'énergie verte et alternative doivent également rester publics. La privatisation de la production, de la transmission et de la distribution d'électricité, à n'importe quel niveau, fait en sorte qu'il est impossible d'avoir une approche cohérente et coordonnée à tous les aspects du dossier énergétique. Qui plus est, la privatisation constituera

un obstacle aux objectifs de conservation ainsi qu'à l'objectif qui consiste à garder les tarifs bas. Les prestataires privés n'ont aucun incitatif pour la conservation puisque leurs profits dépendent des hauts niveaux de consommation<sup>19</sup>. La propriété de l'État est le seul moyen en vertu duquel les objectifs de conservation peuvent être atteints tout en offrant une transition juste vers une énergie verte et renouvelable.

## **Recommandations**

### **Revenus et biens publics**

- Augmenter les impôts sur les revenus des sociétés aux taux qu'ils étaient avant 2010.
- Augmenter les impôts sur les revenus de 250 000 \$ ou plus.
- Introduire une taxe sur les activités financières de 5 % sur les profits et les indemnités du secteur financier.
- Rétablir l'impôt sur le capital des entreprises de l'Ontario pour les moyennes et grandes entreprises à 0,3 % pour les sociétés générales et à 0,9 % pour les sociétés financières.
- Éliminer le taux le moins élevé sur l'imposition des gains en capital des personnes et des sociétés. **(ENGLISH : THE NEXT RECOMMENDATION SHOULD BE ON A SEPERATE LINE)**
- Améliorer les mesures de conformité de l'impôt sur le revenu des sociétés.
- Mettre fin à toute privatisation des biens publics, y compris les liquidations complètes ou partielles, et à l'utilisation des PPP.
- Mettre fin aux pratiques qui consistent à donner en sous-traitance les services publics et les emplois dans le secteur public.

### **Investissements dans les services publics**

- Investir immédiatement 500 millions de dollars pour la création de nouvelles places en garderie sans but lucratif **(ENGLISH : ADD A SPACE BETWEE « for » AND « profit »)** et abordables, exploitées par le secteur public.
- S'engager à faire de l'ensemble des 100 000 nouvelles places en garderie des places publiques, sans but lucratif et abordables.
- Investir 300 millions de dollars pour régler le problème du sous-financement des places actuelles en garderie.
- Financer entièrement les obligations en matière d'équité salariale.
- Abandonner les plans pour un projet pilote portant sur le revenu de base. Augmenter plutôt les taux d'aide sociale d'au moins 55 % et faciliter l'accès à l'aide sociale

---

<sup>19</sup> Sheila Block, *Selling Off Toronto Hydro: Private Sector Gain, Consumer Pain (Liquidation de Toronto Hydro : Un gain pour le secteur privé, des problèmes pour les consommateurs)*, Centre canadien de politiques alternatives, novembre 2016.

(programme Ontario au travail et POSPH). Éliminer les obstacles à l'emploi qui existent présentement dans les systèmes du programme Ontario au travail et du POSPH.

- Dans le cadre d'une stratégie de lutte contre la pauvreté, élaborer entièrement une stratégie d'accès au logement qui offre un logement de qualité et abordable (logement à loyer proportionné au revenu) à tous les résidents à faible revenu.
- Dans le cadre d'une stratégie de lutte contre la pauvreté, augmenter le financement pour le transport en commun, les garderies publiques, l'éducation et la formation, les services de placement et les soins de santé. Des services publics de grande qualité et accessibles sont nécessaires pour répondre aux divers besoins des personnes vivant dans la pauvreté, y compris les prestataires de l'aide sociale et les travailleurs pauvres.
- Voir à ce que toute action sur une stratégie de lutte contre la pauvreté (ou projet pilote portant sur le revenu de base, s'il est accepté) ne soit pas utilisée comme excuse pour mettre de côté les recommandations du mouvement syndical sur l'Examen portant sur l'évolution des milieux de travail, y compris l'augmentation du salaire minimum à 15 \$ de l'heure.
- Augmenter le financement pour les municipalités, les gestionnaires des services municipaux consolidés et les conseils d'administration des districts des services sociaux pour davantage de temps de planification des cas en personne avec les prestataires de l'aide sociale.
- Consacrer des ressources additionnelles aux services de placement vitaux du programme Ontario au travail afin que les chômeurs ontariens aient accès à des services de qualité, accessibles et individualisés.
- Le financement pour les organismes de services aux personnes atteintes d'un handicap de développement doit être augmenté afin de répondre au besoin des clients pour des services de qualité.
- Augmenter le financement de base pour les organismes de services aux personnes atteintes d'un handicap de développement de 5 % par année au cours des trois prochaines années.
- Éliminer les listes d'attente pour les services d'hébergement aux personnes atteintes d'un handicap de développement. Cela nécessitera un investissement immédiat de 1,2 milliard de dollars et un plan pour des augmentations régulières afin de répondre aux besoins des clients.
- Augmenter les allocations provinciales aux organismes communautaires de services sociaux de 5 % par année afin d'aider à compenser pour les années de sous-financement et de pertes encourues par l'inflation.
- Fournir un financement de base aux organismes communautaires de services sociaux et offrir aux organismes une stabilité de financement par l'entremise de contrats à long terme.
- Augmenter le financement pour les sociétés d'aide à l'enfance et revoir le modèle de financement afin d'assurer un réseau de soutien solide pour les enfants et les familles.



- Mettre fin aux licenciements, aux augmentations du nombre de cas et aux coupures dans les programmes des SAE.
- Fournir un montant additionnel de 100 millions de dollars en financement pour les SAE.
- Augmenter tout le financement pour les soins de santé de 6 % par année, y compris les hôpitaux, les soins de longue durée et les soins à domicile.
- Financer suffisamment les soins de longue durée afin d'offrir un minimum de quatre heures de soins directs à tous les résidents.
- Mettre à jour le plan de financement préétabli pour les conseils scolaires. Inclure un financement réservé et suffisant pour permettre au personnel de tous les programmes autorisés (ENGLISH: I THINK THE « , » BETWEEN « programs » AND « staff » SHOULD BE REMOVED NO? – THAT,S WHAT I'VE DONE IN FRENCH – LET ME KNOW IF IT'S NOT THE CASE AS I WILL NEED TO CORRECT THE FRENCH) de chaque école de remplir toutes les obligations en matière d'enseignement et de soutien (y compris le personnel de bureau, le personnel d'entretien et de conciergerie, les éducateurs spécialisés, le personnel des bibliothèques et les éducateurs de la petite enfance).
- Augmenter les budgets d'entretien des conseils scolaires et consacrer un financement pour régler la question de l'entretien différé dans toutes les écoles.
- Mettre fin à la politique qui consiste à fermer des écoles.
- Augmenter le financement par étudiant pour l'enseignement postsecondaire.
- Rejeter la pratique qui consiste à financer l'éducation postsecondaire en fonction de mesures de rendement et à commercialiser ou privatiser l'enseignement et la recherche dans le secteur de l'enseignement postsecondaire.
- Financer suffisamment l'enseignement postsecondaire afin de diminuer les frais pour tous les étudiants, avec comme objectif éventuel d'éliminer tous les frais de scolarité.
- Fournir suffisamment de financement pour régler la question de l'entretien différé dans le secteur de l'enseignement postsecondaire et exiger que tous les établissements d'enseignement postsecondaire effectuent tout le travail à l'interne. Éliminer les pratiques qui consistent à donner le travail en sous-traitance et à faire de l'approvisionnement extérieur.
- Mettre fin à la privatisation d'Hydro One.
- Utiliser la politique législative et fiscale pour empêcher la liquidation des compagnies locales de distribution.
- Voir à ce que les investissements dans les nouvelles technologies énergétiques, y compris l'énergie verte, l'énergie renouvelable et les sources d'énergie alternative, soient faits par l'entremise de la propriété publique d'actifs. Mettre fin à toute privatisation dans le secteur de l'énergie.